



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°34/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le Jeudi 12 décembre à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Décision Modificative
n°3 au budget primitif
2024

M. Franck BERTOCCHI est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

**DATE DE
CONVOCAION**

04/12/2024

ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques,, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, GRASSER Jacques, GUELLAFF Kévin, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARQUAIRE Dominique, MICHEL Lucette, MOUGIN Dominique, MUNIERE Jean-Luc, PAGEL Nicolas, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick.

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

47

SONT EXCUSES

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

4

ADAM Christian, AIGLE Alain, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), DEL GENINI Elisabeth, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GENTY Catherine, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HETT Paul (donne pouvoir à PAGEL Nicolas), HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LAURENT Carole, LOUIS Claude, MARTIN Éric, MARTINET Jean-Luc, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à Jacques GRASSER), NEXON Gilles, PARVE Emmanuel, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GUELLAFF Kévin), RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Jean-Claude, THIERY François, THOMAS Dominique, THOMAS Philippe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

**NOMBRE DE
VOTANTS**

51

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

51

RAPPORT DU VICE PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 088-200048726-20241212-DELIB34_2024-DE



Monsieur le Président demande à M. Christophe LEMESLE, Vice-Président délégué aux Finances, de présenter la décision modificative n°3 aux membres du Comité.

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 28 mars 2024 qui approuve le budget primitif de l'exercice en cours,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 20 juin 2024 qui approuve la décision modificative n°1 du budget primitif de l'exercice en cours,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 03 octobre 2024 qui approuve la décision modificative n°2 du budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant l'excédent d'investissement de 119 051,92 € issu de la décision modificative n°2 du budget primitif de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement, et de la section d'investissement, liés notamment :

- A la nécessité d'amortir la subvention FEADER d'un montant de 16 380,00 € versée en 2024 concernant un bien amortissable ;

Dans ce cadre, il convient que les membres du Comité Syndical se prononcent sur la décision modificative n°3 au budget 2024, comme ci-après énoncée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011	6234	Réceptions	+ 2 136.51 €	
040	777	Amortissement subvention d'équipement		+ 2 136,51 €
TOTAL			2 136,51 €	2 136,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
042	13917	Fonds européens	+ 2 136,51 €	
			2 136,51 €	

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Vice-Président ;

DECIDENT d'approuver la décision modificative n°3 au budget 2024, comme ci-dessus proposée.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Yannick VILLEMIN